

La monnaie à Lausanne et dans le Pays de Vaud au milieu du XVIe siècle

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **43 (1963)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Imités par les barons, prélats et nombre de villes, les gros tournois de St Louis et de ses successeurs furent largement copiés par des ateliers clandestins. Leur classification n'en est rendue que plus ardue. Ceux frappés par les ateliers royaux français, eux déjà sont difficiles à attribuer, à cause de l'indication sommaire du nom du roi. Les gros tournois à la légende LVDOVICVS sont unanimement attribués au seul Louis IX, aucun à Louis X. Ceux portant la légende PHILIPPVS, par contre, prêtent à controverse. Leur attribution à Philippe III, Philippe IV, Philippe V ou Philippe VI n'est pas toujours certaine. Seuls les KAROLVS, frappés par Charles V n'offrent pas de difficulté car ceux de Charles V portent une couronne en place de la croix, au-dessus du châtel²¹.

Nombre de gros tournois frappés hors de France portent une légende ambiguë, ce qui rend leur attribution malaisée. Une étude d'ensemble des gros tournois serait à faire²². C'est un grand travail pour lequel il faudrait pouvoir réunir de bonnes reproductions de tous les gros tournois connus, dispersés dans les collections. A ce jour, peu ont été publiés, beaucoup ne sont pas reproduits. A ce point de vue, la trouvaille de Lausanne est une importante contribution, par la quantité de pièces qu'elle présente et surtout le grand nombre de variantes décelées.

Nous avons dit que Saint Louis créa le gros tournois au titre de $23/24^e$, à la taille de 58 au marc, ce qui lui donnait un poids de 4,22 g, émis pour 12 deniers tournois. Philippe IV le Bel modifia le cours d'émission en 1298 et le porta à 15 deniers tournois, puis de 1303 à 1305 à $26\frac{1}{4}$ deniers tournois, cours qu'il remonta peu après à $13\frac{1}{8}$ deniers tournois. On a beaucoup reproché à Philippe le Bel ses manipulations monétaires. Les historiens modernes, examinant les faits de plus près, en économistes mieux renseignés, l'ont partiellement réhabilité²³. Louis X, Philippe V et Charles IV ont émis leurs gros tournois à 15 deniers tournois, par contre à la taille de $59\frac{1}{6}$; Philippe VI de Valois, de nouveau à 12 deniers tournois mais à la taille de 60 au marc. On voit par là la difficulté extrême qu'il y a à interpréter les monnaies quant à leur valeur ou leur pouvoir d'achat, d'une manière générale, d'en tirer des renseignements pour l'histoire économique.

Ces questions ont été étudiées et âprement controversées²⁴.

5. La monnaie à Lausanne et dans le Pays de Vaud au milieu du XIV^e siècle

Les évêques de Lausanne, François de Montfaucon (1347-1354) et Aimon de Cossonay (1355-1375) qui frappaient monnaie à la Cité, n'ont pas signé leur monnaie. Il ne s'agit, d'ailleurs, que de deniers et d'oboles, pesant en moyenne 0,8 et 0,4 grammes, monnaies représentant au droit, le temple carolingien et, au revers, une croix; les légendes sont SEDES LAVSANE et CIVITAS EQVESTRI²⁵.

Cette monnaie, assez chétive, ne devait pas circuler bien loin hors des limites du pays.

En Savoie, le Comte Amédée VI (1343–1383) lui, frappait des florins d'or, à l'imitation de ceux de Florence, des parpaïoles de 3 g, des gros de 2,4 g, des blanchets de 1,8 g, des quarts (1 g) des forts, des deniers, des viennois, des oboles. Toutes ces pièces circulaient dans nos régions. Louis II de Savoie, baron de Vaud, avait frappé monnaie à son atelier de Nyon, entre 1302 et 1350. On connaît de lui des gros tournois à la fleur de lis à l'imitation de ceux de Philippe VI (1328–1350). Vers 1364, le Comte Amédée VI remit l'atelier de Nyon en activité et il s'y frappa dès lors monnaie pour les comtes de Savoie²⁶.

A Genève, les évêques Pierre II de Faucigny (1311–1342) et Alamand de Saint Jéoire (1342–1366) continuent la frappe de deniers et d'oboles au type de St Pierre, pièces anonymes²⁷. Les comtes de Genevois frappent à Annecy de 1366 à 1391, des sizains, des deniers et des mailles²⁸. Les évêques de Sion ne frappent pas de monnaies²⁹. Fribourg³⁰ et Neuchâtel³¹ relèvent de l'Empire qui s'était réservé le droit de battre monnaie. Berne, après sa victoire de Laupen, en 1339, entre en 1353 dans l'alliance des Waldstätten. Y frappait-on déjà monnaie, c'est douteux³².

En résumé, la seule monnaie frappée dans nos régions était composée de pièces légères : deniers et oboles. Elles suffisaient juste au commerce local. Le commerce plus important appelait la monnaie frappée dans les grands centres d'affaires, principalement la France et l'Italie, dont les marchands sillonnaient nos routes.

Nous signalons, plus loin, au passage, les noms de deux collecteurs pontificaux qui étaient chanoines du Chapitre de la Cathédrale de Lausanne³³. Leurs comptes, conservés aux Archives secrètes du Vatican, ont été publiés par J.-P. Kirsch³⁴. Ce document est intéressant pour nous, car bien qu'antérieur d'une trentaine d'années à l'enfouissement de notre trésor, il illustre l'institution et l'organisation de la collecte pontificale. Il nous montre aussi quelles monnaies circulaient dans notre pays. Les percepteurs, après des délibération que nous imaginons laborieuses, devaient accepter les espèces monnayées qu'on leur offrait. Ce qu'il y a d'intéressant pour nous, c'est de constater que des grosses monnaies internationales, introduits depuis moins d'un siècle, s'étaient déjà créé une place particulière dans les comptes. Alors que la règle était de convertir les espèces en monnaies de compte, ou de la prendre au poids, les florins d'or et les gros tournois sont, eux, portés en compte sans conversion. Nous trouvons, par exemple, les mentions suivantes :

Pour l'église de Dommartin	11 livres (de compte) lausannoises
Pour l'église de Soleure	8 marcs (poids) d'argent
Pour l'église de Neuchâtel	16 livres (poids) de monnaie blanche
Pour l'église d'Attalens	92 florins d'or (espèces)
Pour l'église de Lussy	40 gros tournois (espèces)

On voit, par là, la complexité des comptes de l'époque.

On voit aussi que les grosses espèces : florins d'or et gros tournois, faisaient l'objet d'un compte à part, probablement parce qu'ils étaient remis directement au collecteur métropolitain, alors que les petites monnaies locales devaient être préalablement converties.

6. Les trouvailles de gros tournois

Tous les musées conservent des gros tournois, beaucoup d'entr'eux proviennent de trouvailles dispersées. Hélas ! peu de ces trouvailles ont été publiées.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on se préoccupait peu des trouvailles comme telles. Les meilleures pièces étaient classées dans les collections publiques ou privées, le moins bon était dispersé. Il n'y a pas si longtemps, que l'on est conscient de l'aspect économique de la monnaie, des renseignements que les trouvailles peuvent nous apporter sur le commerce extérieur. La nouvelle école analyse maintenant chaque trouvaille et cherche à en tirer le plus grand nombre de renseignements. La composition des trésors illustre la diffusion de la monnaie. La date probable de l'enfouissement évoque quelquefois un événement historique, guerre, révolte, crise économique. Le lieu et le mode d'enfouissement suggère l'idée de thésaurisation, de perte fortuite, souvent de cachette après un vol.

La trouvaille de la Cité est très importante pour la connaissance des gros tournois frappés par les rois de France. Sur 600 pièces, six seulement sont d'un coin étranger. Faisons toutefois une réserve pour les pièces éventuellement frappées par des faussaires ou par des seigneurs peu scrupuleux, français ou étrangers, des ateliers desquels peuvent provenir quelques pièces, servilement imitées. Dans l'ensemble, ces imitations sont néanmoins l'exception. Ainsi nous sommes en présence de la plus importante trouvaille de gros tournois français, du moins de celles publiées³⁵. Six cents pièces, c'est plus, et de beaucoup, que n'en possède le Cabinet de France. L'étude ci-après, fait ressortir plus de 150 variantes, dont plusieurs inédites. L'absence d'autres monnaies est aussi une indication. Il ne s'agit pas d'un magot, amassé peu à peu, mais d'une somme rassemblée à une fin déterminée. C'est un trésor formé en France, semble-t-il, et apporté à Lausanne.

D'autres gros tournois ont été trouvés dans nos régions, mais toujours mêlés à d'autres pièces. En 1908, dans le bois de Finges, près de Sierre, en creusant un canal d'amenée de la Souste à Chippis, pour l'usine d'aluminium, des ouvriers mirent au jour un trésor enfermé dans une channe en étain. Plus de mille pièces d'or et d'argent. Il s'agissait d'un enfouissement remontant au début du XV^e siècle. La channe d'étain, octogonale, portant, gravé à la main en caractère gothique, le nom : RO. FABRY, était à elle seule une pièce importante, puisque l'on ne connaissait jusqu'alors aucune channe d'étain antérieure à la fin du XV^e siècle. Le trésor de Finges comportait plus de cent pièces d'or, le reste était de la petite monnaie d'argent et de billon. En fait de gros tournois, il y en avait 8 de Saint Louis (1266-1270), 1 de Philippe III, 10 de Phi-